

FORMATIONS

Conditions d'inscription à la formation autour des contes – session 2021 – 22

Les participant.es s'engagent pour le cycle complet. Un engagement régulier est vivement souhaité.

Délai d'inscription : voir informations sur la page ad hoc du site Internet. A condition de vérifier si c'est ok avec le responsable, des personnes peuvent être admises en cours de formation.

Le formulaire dûment rempli tient lieu d'inscription, et les informations indiquées ici font partie intégrante de l'inscription. Le paiement valide l'inscription. Un arrangement (paiement en deux fois) est possible sur demande. Pour les personnes qui rejoignent le groupe en cours d'année, adressez-vous à nous pour un prix ajusté.

Coordonnées bancaires :

Compte BCV au nom de l'Association pour La Maison du Récit
c/o La Maison du Récit
Route Aloys-Fauquez 28
1018 Lausanne
IBAN CH56 00767 000C 5172 2889

Pour un désistement à moins de trois semaines du début de la formation, les deux premiers mois restent dus (CHF 140.-), à moins que la personne ne trouve un.e remplaçant.e.

Pour un désistement en cours de parcours, les mois déjà passés sont dus, ainsi que les trois mois qui suivent l'interruption.

Date limite d'inscription : se référer aux indications sur la page ad hoc du site Internet.